



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 22.09.15

Scanné le _____

PETITION

15-PET-040

Petition contre la reconnaissance de l'islam en tant que communauté religieuse d'intérêt public.

Les pétitionnaires domiciliés en Suisse adressent la petition suivante aux autorités au sens de l'art. 31 de la Constitution Vaudoise.

Des démarches sont entreprises pour que l'islam soit reconnu au sens de l'art. 171 de la Constitution Vaudoise comme communauté religieuse d'intérêt public.

Motifs des pétitionnaires

L'islam n'est pas une religion selon l'acceptation courante, à savoir avec la promotion du salut des âmes, mais entend également organiser la société civile selon ses règles, ce qui est incompatible avec notre ordre constitutionnel et nos traditions.